



ANIMATIONS & FESTIVITES

Soissons, le 20 JAN, 2020

Affaire suivie par Catherine BAYARD.

Madame, Monsieur,

Les 25, 26 et 27 septembre prochains, la Ville de Soissons vous donne rendez-vous lors de la traditionnelle **Fête du Haricot** avec la mise en place de son marché gourmand.

Vous trouverez, dans le règlement joint, toutes les informations nécessaires à votre inscription et à votre installation ainsi que la fiche d'inscription.

De nombreuses animations ponctueront ce week-end festif dont l'inauguration aura lieu vendredi à 18 heures.

Par conséquent, le marché gourmand ouvrira ses portes dès le vendredi 25, à 18 heures, pour une «semi-nocturne» jusque 20 heures.

De plus et afin de mettre à l'honneur votre savoir-faire, l'opération « *coup de cœur des chefs* » sera renouvelée. Pour participer, il vous suffit d'indiquer, dans le bulletin d'inscription, le produit que vous souhaitez faire découvrir au jury de professionnels. Les trois gagnants seront mis à l'honneur.

La fiche d'inscription est à compléter et à retourner, accompagnée de votre règlement (à l'ordre du trésor public) **pour le 27 mars 2020**, à l'adresse suivante :

MAIRIE DE SOISSONS - Service ANIMATIONS & FESTIVITES
Place de l'Hôtel de Ville - 02209 SOISSONS CEDEX

Une notification de votre acceptation vous sera adressée ultérieurement.

Le service Animations & Festivités est à votre écoute pour répondre à toutes les questions que vous pourriez vous poser.

Dans l'attente de vous retrouver prochainement, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments fidèles et dévoués.

Le Maire,

Alain CRÉMONT.